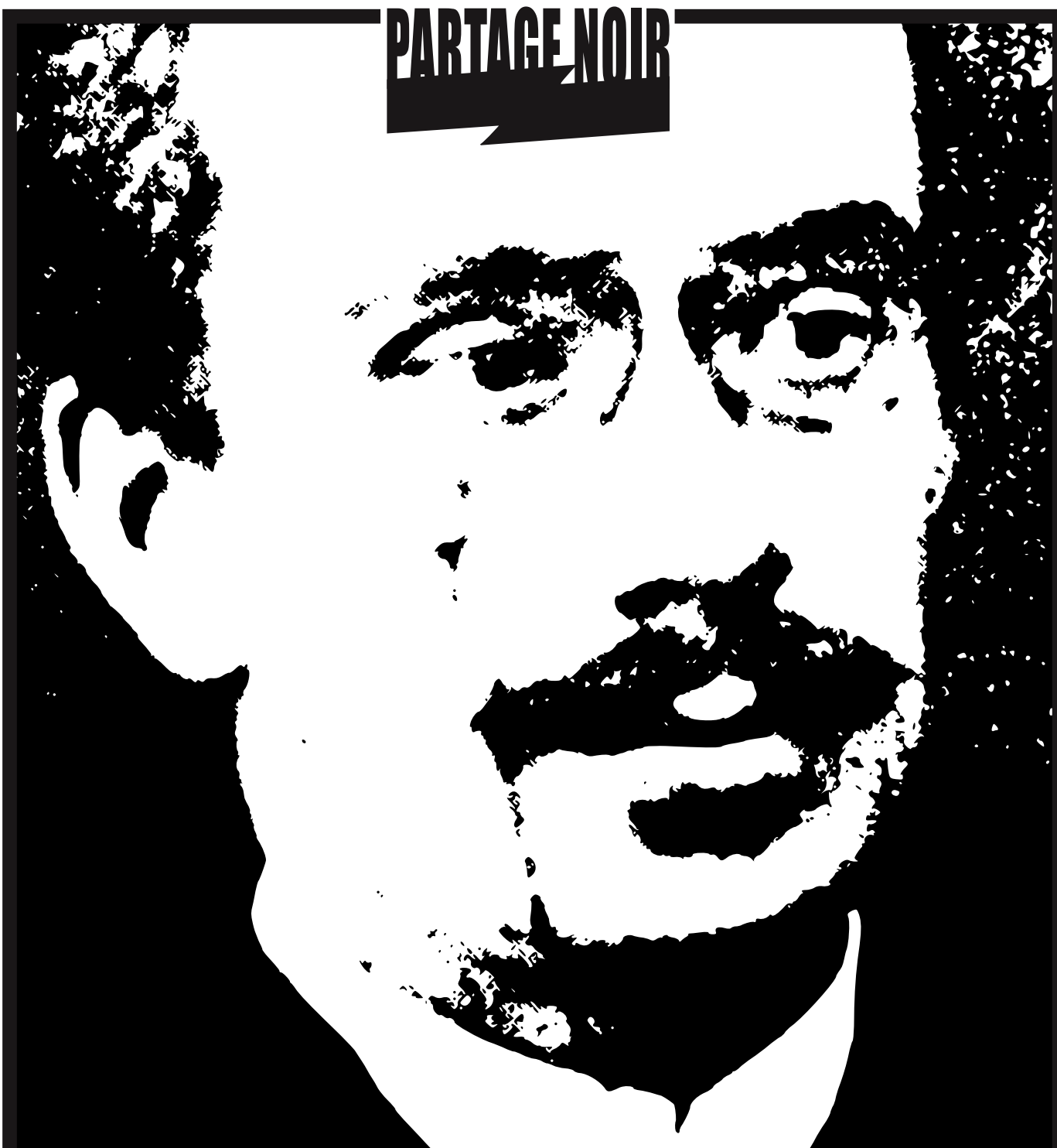


PARTAGE NOIR



**FERNAND
PELLOUTIER
(1867-1901)**

**<https://www.partage.noir.fr>
contact@partage-noir.fr
2020/08-03-2020**



La Revue Anarchiste, 1924 - n°30

Fernand Pelloutier

La magnifique étude de Georges Yvetot que nous publions ici a déjà paru dans la *Vie Ouvrière*... oui dans la *VO*, du temps où, loin d'être l'organe d'un parti politique, elle défendait, au contraire, courageusement l'anarchisme syndicaliste. Mais cela se passait en mai 1911...

Aujourd'hui, nous sommes restés fidèles aux idées que défendait alors Pierre Monatte. Georges Yvetot, lui non plus, n'a pas changé son fusil d'épaule. Aussi, nous saura-t-il gré d'avoir placé cette étude à sa vraie place — en l'extrayant de la *Vie Ouvrière*, qui en renie les termes, pour l'insérer dans la *Revue Anarchiste*.



Fernand Pelloutier (dessin: Ariside Delannoy)

Il y a eu dix ans le 13 mars dernier que mon ami Fernand Pelloutier est mort. Son souvenir vit en moi et son œuvre reste inoubliable et féconde pour tous.

Après une longue et terrible maladie, il s'éteignit, terrassé par une laryngite tuberculeuse. Il mourut bien modestement, après une vie de misère matérielle et physique, cachant jusqu'à la fin tout ce qu'il souffrait d'un lupus tuberculeux qui, après lui avoir ravagé une partie du visage, lui atteignit le larynx. Devant sa volonté de vivre et d'agir il fallut que la Mort le prît à la gorge pour en venir à bout.

Dans le monde ouvrier, dans le mouvement syndical, la disparition de Pel-

loutier a creusé un grand vide. Dix ans déjà, depuis le jour où, très rares, quelques amis conduisirent au petit cimetière des Bruyères-de-Sèvres, celui qui restera toujours pour nous un modèle de courage, de volonté et de désintéressement.

Il mourut à trente-trois ans, dans une maisonnette des bois de Bellevue, où son médecin l'avait obligé de se réfugier dans l'espoir de prolonger un peu ses jours.

Quelle abondante tâche cet homme perpétuellement souffrant sut accomplir, pressentant sa fin prochaine ! Et ce pauvre ami, si courageux, s'il eut un sentiment de regret au moment de quitter la vie matériellement si laide pour lui, ce fut moins de laisser ce qu'il affectionnait le plus : sa, famille et ses livres, que de laisser inachevée la rude besogne d'éducation et d'organisation du prolétariat ; car c'était à l'émancipation ouvrière qu'il s'était voué tout entier et c'est pour elle qu'il égrena sans regret ses jours.

Cependant, il laissait derrière lui, prospère et devenu indispensable au monde syndicaliste, un organisme ouvrier dont il fut l'âme après en avoir été le créateur : la Fédération des Bourses du Travail de France et des Colonies.

Il laissait aussi un bel ouvrage auquel son frère Maurice collabora : la *Vie Ouvrière en France* et le manuscrit d'une

Histoire des Bourses du Travail que Maurice édita après la mort de son frère.

Ces livres sont devenus comme le bréviaire du militant sérieux qui veut savoir ce que fut le mouvement ouvrier à la fin du siècle dernier.

*

LA FÉDÉRATION DES BOURSES

Fernand Pelloutier s'est révélé dans son œuvre d'éducation mieux qu'un précurseur il fut le premier militant syndicaliste révolutionnaire.

C'est lui qui, d'une façon admirablement pratique, fraya le chemin au mouvement présent, tenta la première coordination de ce qui est aujourd'hui la Confédération Générale du Travail.

Au début de la préface qu'il écrivait en tête de l'*Histoire des Bourses du Travail*, voici ce que disait de lui un homme, Georges Sorel, qui avait su apprécier ses profondes qualités :

« Dans les dernières années de sa vie, Fernand Pelloutier avait conçu le projet de faire profiter ses camarades de la grande expérience qu'il avait acquise dans sa pratique des organisations ouvrières ; il aurait voulu leur montrer ce qu'elles peuvent quand elles sont bien pénétrées de la portée de leur véritable mission ; il espérait convaincre les travailleurs qu'ils

trouveront facilement parmi eux les hommes capables de diriger leurs institutions, le jour où ils cesseront d'être hypnotisés par les utopies politiques. Apprendre au prolétariat à vouloir, l'instruire par l'action et lui révéler sa propre capacité, voilà tout le secret de l'éducation socialiste du peuple. Pelloutier ne songeait pas à apporter une nouvelle dogmatique ; il n'avait aucune prétention à devenir un théoricien du socialisme ; il estimait qu'il y avait déjà trop de dogmes et trop de théoriciens. Tous ceux qui ont fréquenté ce grand serviteur du peuple savent qu'il apportait dans l'accomplissement de ses fonctions un instinct singulièrement avisé des affaires et qu'il était vraiment l'homme qui convenait à la place que la confiance des Bourses du Travail lui avait assignée... »

Mais Pelloutier lui-même justifiait bien cette appréciation quand, à l'occasion du Premier mai 1896, il lançait au nom des quarante-et-une Bourses du Travail fédérées la déclaration suivante :

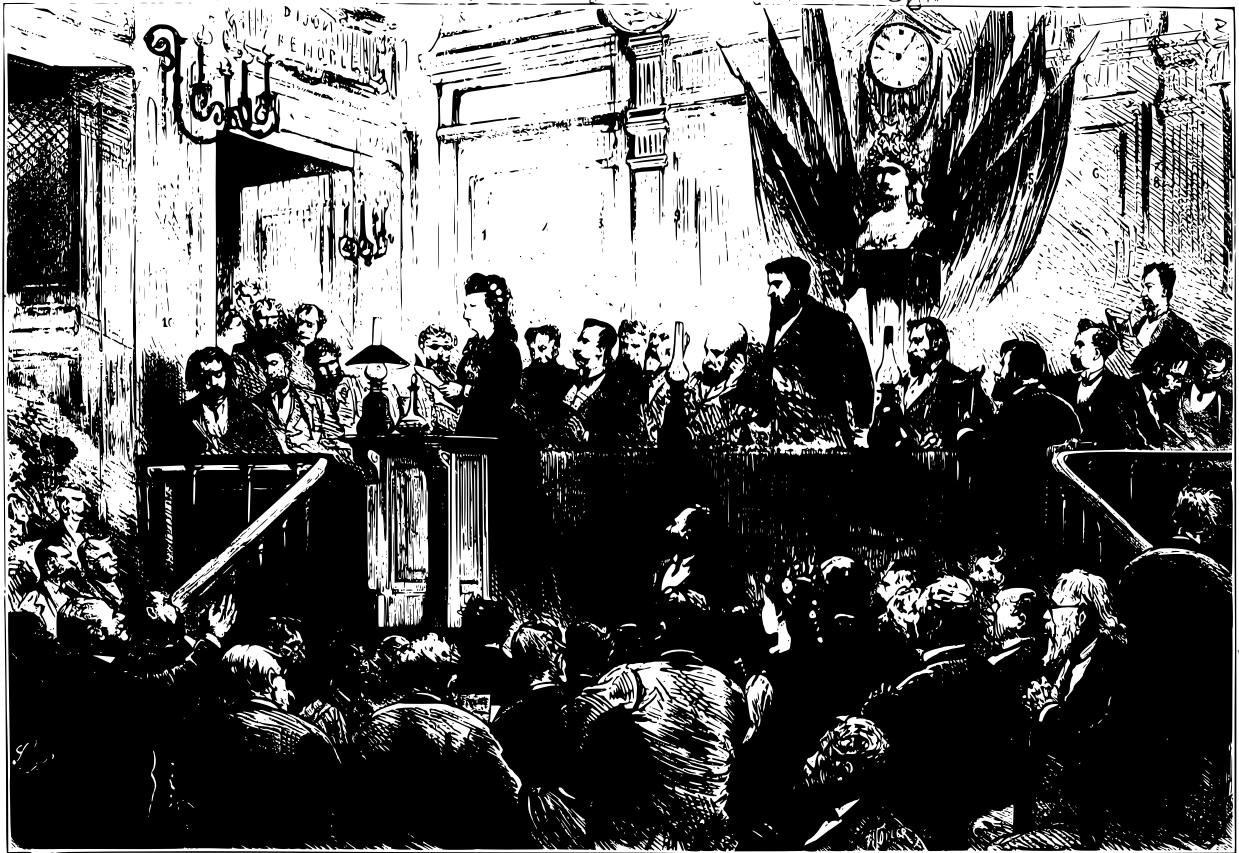
« Volontairement confinées jusqu'à ce jour dans le rôle d'organisatrices du prolétariat, les Bourses du Travail de France entrent désormais dans la lutte économique, et à cette date du 1^{er} mai, choisie depuis quelques années par le socialisme international pour formuler les volontés de la classe ouvrière, viennent exposer ce qu'elles pensent et le but qu'elles poursuivent.

Convaincues qu'au mal social les institutions ont plus de part que les hommes,



Georges Sorel

parce que ces institutions, en conservant et accumulant les fautes des générations, font les hommes vivants prisonniers des fautes de leurs prédécesseurs, les Bourses du Travail déclarent la guerre à tout ce qui constitue, soutient et fortifie l'organisme social. Confidentes des souffrances et des plaintes du prolétariat, elles savent que le travailleur aspire, non pas à prendre la place de la bourgeoisie, à créer un État "ouvrier", mais à égaliser les conditions et à donner à chaque être la satisfaction qu'exigent ses besoins. Aussi méditent-elles, avec tous les socialistes, de substituer à la propriété individuelle et à son effroyable cortège de misère et d'iniquités, la vie libre sur la terre libre !



Congrès de la salle d'Arras, à Paris, le 20 octobre 1876.

Dans ce but, et sachant que la virilité de l'homme se proportionne à la somme de son bien-être, elles s'associent à toutes les revendications susceptibles, — en améliorant, si peu que ce soit, la condition immédiate du prolétariat — de le libérer des soucis démoralisants du pain quotidien et d'augmenter, par suite, sa part contributive à l'œuvre commune d'émancipation.

Elles réclament la réduction de la durée du travail, la fixation d'un minimum de salaire, le respect du droit de résistance à l'exploitation patronale, la concession gratuite des choses indispensables à l'existence : pain, logement, instruction, remèdes ; elles s'efforceront de soustraire leurs membres

aux angoisses du chômage et aux inquiétudes de la vieillesse en arrachant au Capital la dîme inique qu'il prélève sur le Travail.

Mais elles savent que rien de tout cela n'est capable de résoudre le problème social ; que jamais le prolétariat ne sortirait triomphant de luttes où il n'opposerait à la formidable puissance de l'argent que l'endurance acquise, hélas ! par des siècles de privations et de servitude. Aussi adjurent-elles, les travailleurs demeurés jusqu'à ce jour isolés de venir à elles, de leur apporter l'appoint de leur nombre et de leurs énergies. Le jour (et il n'est pas éloigné) où le prolétariat aura constitué une gigantesque association, consciente de

ses intérêts et du moyen d'en assurer le triomphe, ce jour-là, il n'y aura plus de capital, plus de misère, plus de classes, plus de haines. La Révolution sociale sera accomplie ! »

La vaste association de tous les travailleurs, rêvée par l'Internationale, c'est Pelloutier qui l'a mise en route par la création de la Fédération des Bourses.

Mais pour comprendre l'importance de la tâche accomplie par Pelloutier, il faut se rappeler quelles luttes se poursuivaient entre les militants des différentes écoles socialistes se disputant la direction du mouvement ouvrier avant qu'existât la Fédération des Bourses du Travail de France. Pelloutier, dans son *Histoire des Bourses du Travail*, nous en donne une idée.

C'est en 1876 que se tint à Paris le premier Congrès ouvrier.

La classe ouvrière était encore épuisée de la saignée de la guerre et de la Commune. L'esprit qui animait les ouvriers délégués à ce Congrès était loin de l'esprit de l'Internationale et de celui de notre CGT ! Qu'on en juge Le rapport qui fut adopté sur la représentation directe du prolétariat au Parlement disait entre autres :

« Montrons aux classes dirigeantes que nous saurons trouver parmi nous des citoyens capables de défendre, par la parole ou par la plume, au sein du Parlement ; les intérêts des travailleurs,

comme ils sauraient au besoin défendre par les armes la République si elle était en péril, la patrie si elle était en danger.

Nous arriverons ainsi, soyez-en convaincus, citoyens, à établir sur des bases inébranlables le seul gouvernement digne de la France : la République démocratique et sociale ! »

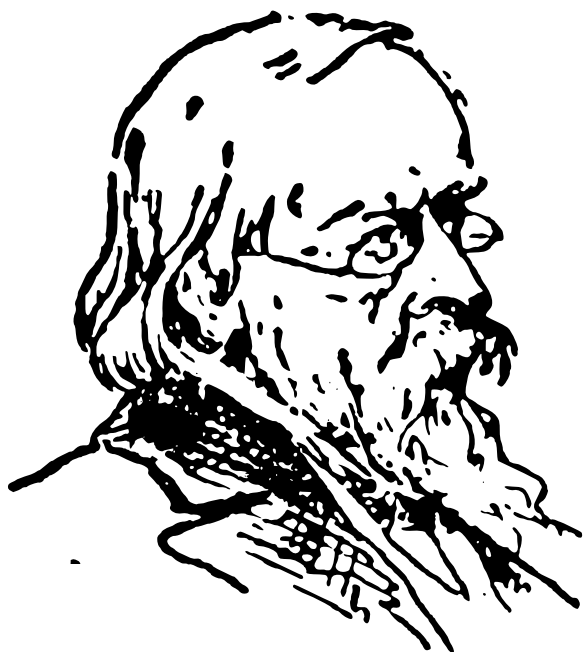
Il suffit de rapprocher de la déclaration des Bourses du Travail au Premier Mai 1896 cette déclaration unanimement approuvée par le Congrès de 1876 pour se faire une idée du chemin parcouru en vingt ans.

Retraçons rapidement les luttes qui durent être engagées au sein même de la classe ouvrière pour marquer une si forte différence d'idées, tant sur les revendications ouvrières que sur les moyens à employer pour les faire aboutir.

Pendant les deux années d'intervalle (1876-1878) séparant le Congrès de Paris du Congrès de Lyon, les syndicats se multiplièrent ; et comme la propagande qu'y faisaient les ouvriers intelligents, tout active qu'elle fût, était silencieuse et n'éveillait point l'attention publique ; comme, d'autre part, les événements politiques absorbaient toute l'attention des « sphères officielles », ainsi qu'on disait alors, les idées socialistes allèrent se propageant de jour en jour, jusqu'au second Congrès ouvrier.

« A ce moment, quelques hommes qui avaient joué un rôle dans l'Internationale,

mais qui, n'ayant pris au mouvement communaliste qu'une part effacée, avaient échappé à la répression, tentaient



Edme Charles Chabert

d'organiser, en dehors des chambres syndicales, un parti socialiste. De ces hommes, qui s'appelaient Guesde, Lafargue, Chabert, Paulard, Deynaud, certains étaient en relations de famille ou d'amitié avec Karl Marx, Engels et les débris du conseil de l'Internationale, dispersés après le congrès de La Haye (1872). La propagande qu'ils avaient faite pendant les mois précédents avait porté de tels fruits qu'ils avaient pu manifester l'intention de tenir à Paris, pendant l'Exposition, un congrès socialiste international. Ce projet était prématuré, et les protecteurs du congrès furent poursuivis en police correctionnelle.

C'est alors que leurs amis, malgré l'aversion que professaient les socialistes révolutionnaires pour les ouvriers syndiqués, songèrent à profiter de la tenue du congrès mutualiste de Lyon pour catéchiser les travailleurs qui devaient s'y rendre.

Leur petit nombre, il est vrai, les empêcha de modifier le caractère du congrès ; mais ils firent d'intéressantes déclarations sur lesquelles il est nécessaire de s'appesantir pour montrer d'abord quelles théories professaient à cette époque les collectivistes... (qui, depuis...) et, en second lieu, pour faire comprendre les événements qui allaient creuser un infranchissable fossé entre les partisans de la conquête du pouvoir et les partisans de l'action économique et corporative. » [1]

Et Pelloutier cite le discours de Calvinhac, parlant de l'État et s'exprimant ainsi :

« Ah ! apprenons à nous passer de cet élément à l'égal de la bourgeoisie, dont le gouvernementalisme est un idéal. Il est notre ennemi. Dans nos affaires il ne peut arriver que pour réglementer, et soyez sûrs que la réglementation, il la fera toujours au profit des dirigeants. Demandons seulement la liberté complète, et nous trouverons la réalisation de nos rêves quand nous serons décidés à faire nos affaires nous-mêmes. » [2]

Ce n'est plus le langage du Congrès de 1876, évoqué plus haut. Hélas ! ce ne fut même pas longtemps le langage des

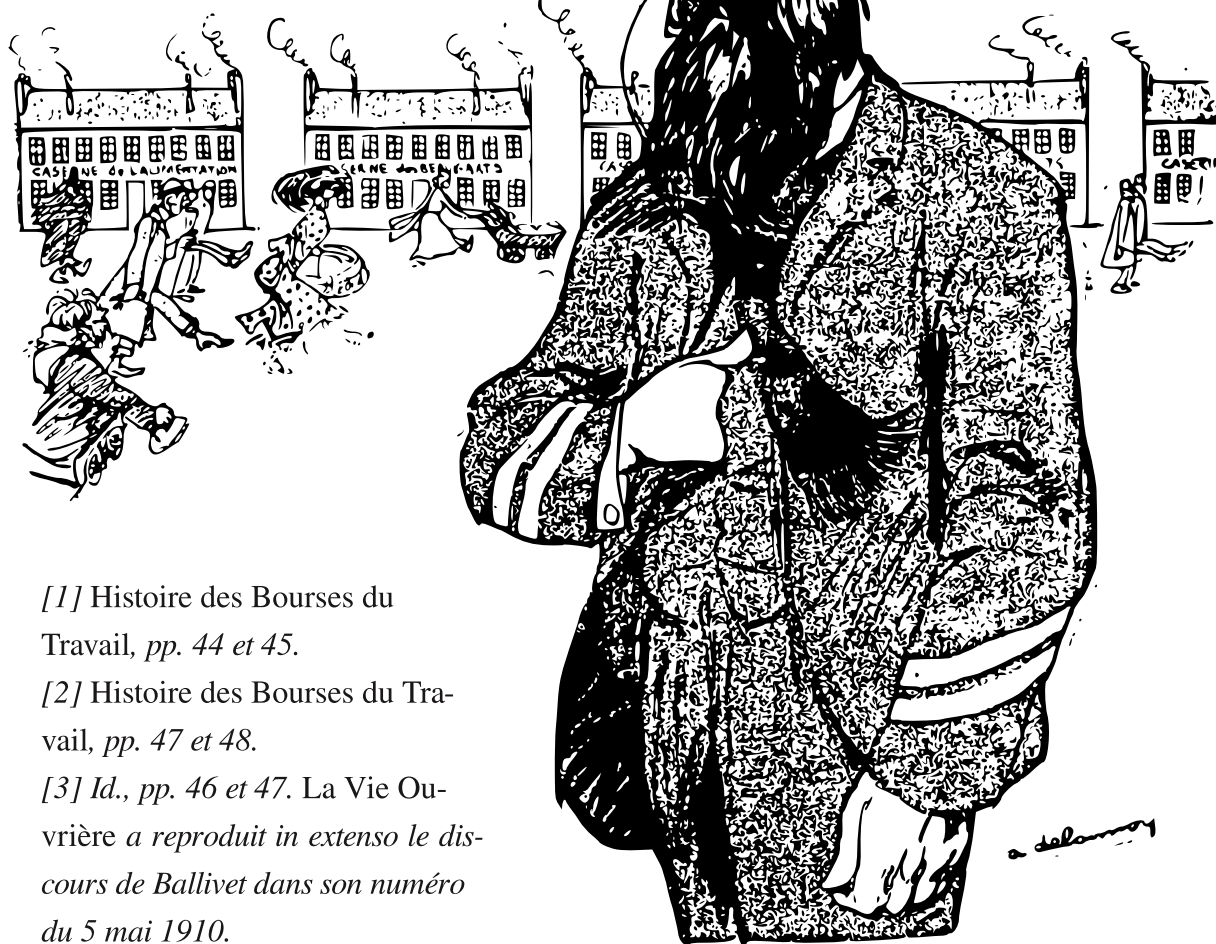
hommes qui le tinrent à cette époque devant les travailleurs, dont ils devaient, quelques années plus tard, solliciter les suffrages, mendier les voix.

Un autre beau discours fut celui de Ballivet, des mécaniciens de Lyon, contre la participation des travailleurs aux luttes électorales [3].

Mais, pendant que ces révolutionnaires obscurs du groupe collectiviste faisaient de telles déclarations contre l'État, la conquête du Pouvoir et la Participation aux luttes électorales, les chefs du Parti socialiste naissant avaient déjà modifié leurs principes et leur tactique en sens contraire.

Au Congrès de Marseille (1879) fut constitué le Parti ouvrier avec un double programme politique et économique. *«Ce programme émanant d'hommes intelligents et instruits était, dit Pelloutier, d'une simplicité peu commune il était même d'une antiquité respectable, la plupart de ses articles ayant déjà fait la fortune des diverses fractions républicaines*

*Jules Guesde
(dessin: Ariside
Delannoy)*



[1] Histoire des Bourses du Travail, pp. 44 et 45.

[2] Histoire des Bourses du Travail, pp. 47 et 48.

[3] Id., pp. 46 et 47. La Vie Ouvrière a reproduit in extenso le discours de Ballivet dans son numéro du 5 mai 1910.

qui, tour à tour, et depuis 1848, avaient brigué le pouvoir. »

Mais comme sa réalisation était subordonnée à la prise du pouvoir politique et que pour cela il fallait un grand nombre de voix socialistes, il n'y avait plus qu'à organiser le prolétariat en Parti politique distinct, parti de classe, dont tous ceux qui ne sont pas la classe du prolétariat deviendraient les chefs et les élus. C'était simple.

On conçoit qu'un tel programme ait ouvert carrière à tous les astucieux, à tous les ambitieux, à tous les bons bagouts, leaders des tréteaux populaires. Mais, bien entendu, la division se mit parmi ces dirigeants ; ils tirèrent chacun de leur côté, entraînant leurs fidèles et constituèrent ainsi autant de partis.

Il y eut donc en France, à cette époque, plusieurs partis socialistes ou, pour mieux dire, un Parti socialiste divisé en plusieurs sectes distinctes et antagonistes. Ce furent :

Le Comité révolutionnaire central ;

Le Parti ouvrier socialiste révolutionnaire ;

La Fédération des travailleurs socialistes de France ;

Le Parti ouvrier français ;

Les socialistes indépendants.

Ce sont les membres ouvriers de ces différents partis qui essayèrent, chacun pour leur secte, d'accaparer l'organisation syndicale.

Cependant, les hommes de bonne foi de ces partis en changeaient continuellement. Ils changeaient de secte, allant toujours vers le clan qui leur paraissait le plus révolutionnaire, d'où ils sortaient encore pour s'adonner enfin à l'unique action économique. Ils laissaient ainsi place nette aux petits bourgeois se sentant des aptitudes pour duper les masses, masses encore trop aveugles et trop confiantes pour qu'elles ne pussent aider à réaliser le rêve intéressé de ces petits bourgeois.

Sans doute, l'intrusion d'éléments socialistes au sein de l'organisation syndicale si timide, si mutualiste, si légaliste et ayant une certaine croyance à l'entente possible du Capital et du Travail ; eut une heureuse influence, mais ce fut à condition qu'à son tour l'élément politique disparût du syndicalisme naissant, du mouvement ouvrier renaissant.

C'est ce qui eut lieu, lentement d'abord, puis rapidement le jour où naquit la Fédération des Bourses.

Trop soucieux des questions électorales, les socialistes se préoccupaient peu des événements ouvriers et des progrès lents, mais constants, du syndicalisme.

Depuis leur Congrès de Saint-Étienne (1882) les socialistes, divisés jusqu'à l'émiettement révélaient leur impuissance réformatrice.

Pourtant, vers 1886, quelques hommes, membres du Parti et membres d'associations ouvrières, comprirent que les



syndicats constituaient tout de même une force qu'il était puéril de dédaigner. Ils rêvèrent de constituer une vaste association nationale groupant tous les syndicats.

« La Fédération des Syndicats et Groupes corporatifs ouvriers de France » fut créée.

Mais cette filiale du Parti Ouvrier Français, cette organisation syndicale de recrutement d'électeurs socialistes, n'avait ni les bases ni les principes économiques nécessaires à la vitalité d'une organisation corporative. Elle était vouée à la dissolution.

Pendant ce temps, un peu partout, se créaient des Bourses de Travail. Si je n'avais crainte d'allonger démesurément cette étude, je résumerais les chapitres

où Fernand Pelloutier décrit cette naissance des Bourses du Travail et proclame l'espoir qu'il met en elles.

Je suis persuadé pourtant que s'il eût vécu, Pelloutier eût vu, comme nous, l'inconvénient et le danger de ces Bourses du Travail subventionnées et toujours sous la menace d'être fermées aux moindres velléités de propagande virile et d'action énergique. Comme nous, il en eût souhaité la transformation en Unions locales ou, départementales. Il n'eût considéré, ainsi que nous le faisons, les Bourses du Travail que comme de simples immeubles devant bientôt faire place à de véritables Maisons du Peuple, indépendantes, édifiées par le prolétariat lui-même.

Les Bourses du Travail naissant partout, le besoin se fit naturellement sentir bientôt de les relier entre elles. L'année même où naissait la Bourse du Travail de Paris, la Fédération des Bourses se constituait. C'est la Bourse du Travail de Paris qui en patronna l'idée et la soumit au Congrès de Saint-Étienne, qui l'adopta.

C'était en 1892. Voici donc deux organisations centrales, s'opposant l'une à l'autre la Fédération des Syndicats et la Fédération des Bourses.

Comme l'a dit Pelloutier, la Fédération des Syndicats n'avait pas de programme. Rien chez elle ne pouvait vraiment intéresser les syndicats. En dehors de ses Congrès auxquels assistaient les syndicats parce qu'il n'y en avait pas d'autres, la Fédération ne donnait aucun signe de vie. La Fédération des Bourses, au contraire, présentait de suite une vitalité remarquable. Reposant sur le principe fédéraliste et s'interdisant toute action politique, elle offrait tous les éléments d'action utile.

Aussi prospéra-t-elle.

Mais elle prospéra grâce au souffle qui l'animait : je veux dire grâce à l'initiative de Fernand Pelloutier qui, d'abord pour rien, ensuite pour 25 francs par mois, puis pour 50 francs et enfin pour 100 francs par mois, fournit pour elle un travail méthodique et acharné.

A son début, en 1892, la Fédération comprenait 14 Bourses du Travail. Sous

l'impulsion de son secrétaire, aussi bien que sous celle des événements, « *en même temps que s'élaborait le pacte fédératif qui allait, deux ans plus tard (Congrès de Nantes, 1894), déterminer la rupture totale et définitive entre le Parti socialiste politique et l'organisation socialiste économique, les Bourses se déclarèrent résolues (déclaration qui n'est point restée platonique) à repousser, sous quelque forme qu'elle se déguisât l'ingérence dans leur administration des autorités gouvernementales et communales* » [1].

Alors, les Bourses du Travail se multiplient : 34 en 1895 avec 606 syndicats, 46 en 1896 avec 362 syndicats, 51 en 1898 avec 947 syndicats, 57 en 1900 avec 1 065 syndicats.

Ce qui aida beaucoup à la propagande des Bourses du Travail, ce fut, sous le ministère Dupuy, la fermeture brutale de la Bourse du Travail de Paris et les multiples tracasseries et vexations infligées aux Bourses du Travail de province. Dans le rapport du Comité fédéral au Congrès de Nîmes, Pelloutier signalait quelques abus de pouvoir contre les Bourses « *diminution de subvention et menace de fermeture à Lyon ; blâme sévère parce que la Bourse du Travail de Perpignan acquiert pour sa bibliothèque les œuvres de Benoît Malon. Ce rapport serait interminable, ajoutait-il, s'il fallait*

[1] Histoire des Bourses du Travail, p. 76.

signaler tous les pièges tendus, toutes les violences infligées aux Bourses». On le voit, de ce côté, les difficultés déjà ne manquaient pas. Depuis, elles n'ont fait que croître et multiplier.

Les deux organisations centrales tenaient leurs Congrès distinctement. Elles avaient aussi une vue bien différente sur la plupart des questions. Ainsi la Fédération des Bourses ne s'occupait nullement des revendications parlementaires, question bien chère à la Fédération des Syndicats. En revanche, la Fédération des Syndicats était avec acharnement contre l'idée de grève générale, dont les militants de la Fédération des Bourses étaient presque tous partisans et dont Pelloutier fut l'un des premiers et des plus persuasifs apôtres.

Certains se plaisent à rappeler que Pelloutier connut Briand et qu'ensemble ils bataillèrent pour l'idée de grève générale. En effet, l'ambitieux avocat de Saint-Nazaire, qui avait eu déjà l'occasion de se servir de lui, d'exploiter ses qualités de polémiste, sut s'adapter à cette idée de Pelloutier et en devenir aussitôt le plus éloquent propagateur. Mais si Fernand Pelloutier voyait en l'idée de grève générale ce que nous ne cessons d'y voir nous-mêmes, syndicalistes révolutionnaires convaincus : le moyen d'affranchissement par excellence, le cynique arriviste — il l'avoua publiquement plus tard — n'y vit jamais qu'un moyen avantageux pour lui de combattre et de ruiner l'influence du Parti Ouvrier Français parmi la classe ouvrière.



*Dessin de Théophile Alexandre Steinlen
pour Le Mirliton n° 10, du 9 mars 1894 (hebdomadaire dirigé par Aristide Bruant).*

Fernand Pelloutier dans les milieux syndicaux, Aristide Briand dans les milieux politiques des divers partis socialistes, firent pour cette idée de grève générale une propagande suivie qui porta ses fruits, puisque, aujourd'hui même, malgré l'apostasie de Briand, le monde ouvrier qui s'enthousiasme encore et qui n'a pas perdu l'espoir d'une transformation économique, voit dans la grève générale la première phase, le premier acte de la Révolution sociale.

C'est sur la discussion de cette idée au Congrès de Nantes 1894, sixième et dernier Congrès de la Fédération des Syndicats, que mourut cette organisation plus politique que syndicale.

Écoutons M. Léon de Seilhac, qui n'est pourtant pas des nôtres :

« *La Fédération des Syndicats avait vécu.*

La jeune Fédération des Bourses sortait de l'ombre et prenait la place de sa vieille rivale déchue. C'est alors que se manifesta celui qui devait porter la Fédération des Bourses à son apogée et qui réalisa le rêve de l'Union ouvrière par la Confédération Générale du Travail. »

La Fédération des Bourses restait donc la seule organisation vivante. Il n'y avait plus qu'elle comme organisme central des forces ouvrières en France, jusqu'au jour où, à son tour, une autre organisation centrale essaierait de la supplanter. Celle-ci devait prendre le

nom de Confédération Générale du Travail, sans l'être aucunement. Elle ne devait le devenir vraiment que par l'application statutaire mais tardive des décisions du Congrès de Toulouse (1897), plusieurs années après, — une fois Pelloutier disparu.



Il n'est peut-être pas inutile, en passant, de détruire une légende certain militant, beau parleur, ayant longtemps fabriqué des cours sur les idées des autres, se donne, peut-être de bonne foi, comme le père de l'Unité ouvrière. C'est à Pelloutier encore qu'on doit attribuer l'Unité Ouvrière. En effet, sans discours étudié et sans tableau noir épateur, très simplement, Fernand Pelloutier avait su définir la Confédération Générale du Travail :

« *A la base, le syndicat, d'où part toute décision ; puis, d'un autre côté, l'Union des syndicats du même métier ou des*

métiers similaires ; les diverses unions se fédérant en un conseil national corporatif ; d'autre part, les syndicats de toutes les professions groupées localement dans les Bourses du Travail, et l'ensemble de ces Bourses ou Unions de syndicats divers constituant la Fédération des Bourses du Travail avec son comité fédéral composé des représentants de ces Bourses ; au sommet ; enfin, l'Union du Conseil corporatif et celui des Bourses du Travail, c'est-à-dire la Confédération Générale du Travail. »

Alors, dira-t-on, pourquoi cette Unité ne se fit-elle pas plus tôt ?

Elle ne se fit pas plus tôt, parce que la Fédération des Bourses, jalouse de son autonomie, fière de son unité, de ses résultats, ne se souciait guère d'absorber une organisation faible, débile, inexistante ou de paraître se faire absorber par elle. Elle ne se fit pas, parce que les militants de la Confédération Générale du Travail fantôme étaient des centralistes à outrance, et, pour la plupart, des parlementaires en attente d'emploi, tandis que la Fédération des Bourses était composée de délégués de Bourses du Travail qui appartenaient à toutes les fractions politiques, mais qui étaient néanmoins absolument d'avis de ne s'occuper que de questions économiques. C'est pourquoi les libertaires qui étaient au Comité des Bourses firent assez bon ménage avec leurs camarades

affiliés aux divers partis socialistes. Où prédomine le souci de la lutte et de l'organisation purement syndicales se taisent les haines et les partis-pris politiques.

Enfin, quand la CGT fut unifiée par ses deux sections actuelles, c'est que des hommes nouveaux avaient infusé une tactique et des idées nouvelles à la Confédération impuissante d'antan. C'est aussi qu'un accord tacite s'était établi entre les militants des deux organisations qui, ayant mêmes principes fédéralistes, même mépris de la politique et même dédain des influences étrangères à l'action ouvrière, devaient fatalement s'entendre et s'unir. Cela avec d'autant plus de facilité que le même esprit engendrait les mêmes résultats la Confédération maintenant existait. Elle représentait réellement quelque chose.

Voilà ce qui fit l'Unité Ouvrière.

Quant au prétendu père de cette Unité Ouvrière, je suis fâché de lui déplaire, mais il servit tout juste à encourager l'ambition de ceux qui voulaient déconsidérer, abaisser un peu l'influence de la Fédération des Bourses en lui donnant un rôle secondaire. Si Pelloutier eût été là, il n'en eût pas été ainsi. D'ailleurs, je connais des personnalités qui, devant lui, seraient peut-être restées dans l'ombre. Je dois reconnaître que ce n'est pas moi qui pouvais à cette époque prétendre le remplacer en cette occasion.

Donc, plutôt que de voir ajourner une fois de plus son génial (!) projet, le prétendu père de l'Unité Ouvrière accepta tout ce que de plus intelligents lui imposèrent comme conditions à la Commission désignée pour élaborer le projet définitif.

C'est ainsi que la Fédération des Bourses, devenant Section des Bourses, n'aurait plus de congrès, mais de simples conférences.

C'est ainsi que le secrétaire de la Section des Fédérations deviendrait le secrétaire général de la Confédération Générale du Travail, tandis que le secrétaire de la Section des Bourses paraîtrait ainsi l'inférieur du général.

Où fut donc le souci de légitime égalité dans ce soin de hiérarchiser les fonctionnaires des deux sections qui devaient être les deux moitiés, égales valeurs, d'un tout ?

On le sent, il y avait chez quelques militants, en même temps que le besoin de profiter de l'occasion qui se présentait de sortir de l'ombre cette Confédération qui voulait vivre et s'épanouir, un sentiment d'orgueil qui les rendait illogiques et injustes envers cette Fédération des Bourses qu'ils eussent dû mettre sur un pied d'absolue égalité, égalité qu'elle a su conquérir depuis.

Quant au titre de secrétaire général, ni Griffuelhes, ni Jouhaux n'ont fait cas de

façon imbécile et vaniteuse de cette faute contre l'égalité.

Faut-il le dire, il y eut aussi chez quelques militants qui élaborèrent les statuts de l'Unité Ouvrière, le malin plaisir de rouler dans sa vanité l'orgueilleux qui les rasa admirablement de ses discours sur l'Unité et qui ne s'aperçut même pas combien il était joué. N'espérait-il pas, d'ailleurs, être un jour ce secrétaire général ? Ne pensait-il pas que cela lui revenait de droit ? Et ne devait-il pas, n'importe comment, mené par les oies, arriver à ce Capitole, d'où la roche Tarpéienne était si proche !... N'insistons pas.

D'elle-même, j'en suis persuadé, la CGT en l'un de ses Congrès ou l'une de ses conférences prochaines, effacera de son histoire ces bêtises hiérarchiques qui



Victor Griffuelhes (Dessin: A. Delannoy)

ne s'harmonisent guère avec ses principes d'égalité. Peut-être même cela sera-t-il l'occasion de proclamer une sorte d'anonymat des fonctionnaires confédéraux. Peut-être décidera-t-on que secrétaires, trésoriers et adjoints ont égale utilité et n'ont d'importance que par la CGT, et, en conséquence, proclamera-t-on que tout ce qui sera fait, tout ce qui émanera de l'un ou de tous sera également signé le Bureau confédéral. Une seule chose est à revendiquer par les membres du Bureau, c'est la responsabilité quand il y a des risques de perdre sa liberté au de recevoir des coups. Mais le Bureau tout entier y doit avoir aussi sa part. Voilà l'égalité que nous vaudront les petites fautes commises lors de la constitution de la CGT.

C'est ainsi, j'en suis certain, que Pelloutier eût compris l'Unité Ouvrière, l'eût acceptée, l'eût défendue, si comme nous il l'avait vue possible et utile comme il est indéniable qu'elle l'est aujourd'hui.

A moins d'être ignorant, aveugle ou de mauvaise foi, qui donc pourrait dire que la section des Bourses est diminuée dans la Confédération ?

J'ose dire que la section des Bourses est, pour longtemps encore, indispensable à la Confédération !

Au point de vue syndical présent, elle com-pense par son esprit fédéraliste, la

centralisation obligatoire de certaines fédérations, en lutte constante avec un patronat organisé.

La vouloir dissoudre serait insensé elle renaîtrait d'elle-même tant elle s'impose !

Tout cela semble nous éloigner de la personnalité de Pelloutier. Pourtant, c'est au contraire pour arriver à dire que Pelloutier se serait réjoui de voir la section des Bourses remplissant son rôle d'organisation, d'éducation et d'action comme il l'avait souhaité.

Je sais que la section des Bourses a des détracteurs. Je sais qu'il en est même — oh ! de très rares ! — qui réclament sa suppression. Mais cela n'a aucune importance. Pelloutier n'eut-il pas des détracteurs ?... Il eut même des insulteurs. Néanmoins, la Fédération des Bourses vécut et prospéra comme la section des Bourses vit et prospère par et pour la Confédération, malgré ses détracteurs.

D'ailleurs, nous pourrions démontrer que si ce ne sont plus les mêmes hommes qui s'acharnent après une telle œuvre, ce sont les mêmes pauvres idées, le même esprit rétrograde ou le même triste parti-pris politique qui s'étalent.

Cet homme constamment souffrant possédait un vrai tempérament de combat ; ce qu'il croyait utile au mouvement, il le disait, il le faisait, sans craindre les criaileries et les calomnies.

Chose curieuse, les hommes qui l'ont le plus attaqué ont généralement fait une drôle de fin.

Les premiers secrétaires de la Confédération, Lagailse et Copigneaux, furent les plus acharnés de ses adversaires. Au comité d'action de la Verrerie ouvrière, il batailla âprement contre les bateleurs et les profiteurs du coopératisme. Mais il n'est pas de polémique qui l'ait plus affecté que celle qui s'engagea vers la fin de sa vie autour de son acceptation d'une place d'enquêteur à l'Office du Travail.

Retraçons à grands traits ces diverses polémiques.

Je pourrais citer textuellement les discussions passionnées, méchantes, du congrès de Rennes. Ce serait peut-être trop long. Abréger à ma fantaisie, paraîtrait suspect. Empruntons, voulez-vous, au livre d'un bourgeois le résumé des discussions entre Pelloutier et Lagailse. Voici ce que déclare Léon de Seilhac [1] :

«Le congrès confédéral de Rennes, qui succéda immédiatement au congrès des Bourses, débuta par un rapport violent et rempli d'acrimonie du secrétaire général de la Confédération, M. Lagailse, contre le secrétaire général de la Fédération des Bourses, M. Pellou-

tier, et les autres membres du comité de cette Fédération.

Ceux-là étaient nettement traités d'anarchistes ; M. Lagailse leur reprochait — non sans raison — leur mépris de l'action politique.

“Plus d'un organisateur de syndicat, écrivait-il dans son rapport, en arrive à nier l'action politique, ne pensant pas que, si son avis prédominait, le prolétariat resterait désarmé devant le capitalisme maître du pouvoir, SUR LE CHAMP DE BATAILLE OU IL IMPORTE LE PLUS DE VAINCRE, car c'est là qu'il conquerra son émancipation.”

C'était la lutte ouverte entre les socialistes de la Confédération et les anarchistes de la Fédération. Cette lutte ne devait prendre fin que par l'entrée victorieuse des anarchistes des Bourses au Comité confédéral. Cela ne devait pas tarder. Déjà, M. Delesalle, collaborateur aux Temps Nouveaux de Jean Grave, avait réussi à se faire nommer secrétaire général adjoint de la Confédération.

Pelloutier, au dire de M. Lagailse, aurait redouté l'accaparement de toutes les organisations cotisantes par la Confédération et vu dans ce fait un grave danger polir son traitement. Si toutes ces organisations étaient acceptées isolément par la Confédération et y passaient avec armes et bagages, la Fédération des Bourses n'avait plus de raison d'exister et

[1] *Les Congrès ouvriers*, par Léon de Seilhac, pp. 86 et 87.

les gros émoluments du secrétaire (100 francs par mois) ne pourraient être payés.



Paul Delesalle

Les séances de la Confédération ne réunissaient que trois ou quatre membres. “Voyez cette GUEUSERIE, dit M. Lagailse. Voyant qu’on n’avait pu se faire MAITRE dans la place, les délégués de la Fédération des Bourses ne viennent plus aux séances du Comité confédéral.”

Et, à la suite, M. Lagailse adresse à Pelloutier les aménités les plus choisies. “Citoyen Pelloutier, vous avez menti !... Depuis le jour où toutes vos saletés ont été mises à découvert, vous auriez dû vous terror !...” »

Les saletés dont il s’agit dans la bouche d’un Lagailse, on se doute ce qu’elles purent être de la part de Pelloutier. En tout cas, Pelloutier ne se terra jamais. On sait ce qu’il fut ; on sait ce qu’il devint.

On n’en pourrait pas dire autant de ce fameux Lagailse, employé de chemin de fer aux bons appointements, qui se trouvait toujours en délégation pour le syndicat, qui se trouvait dans tous les congrès avec des permissions régulières jamais contestées, qui fut ouvertement secrétaire de la CGT fœtus. Mais ce Lagailse disparut subitement et complètement en 1898, au lendemain de l’essai de grève générale des chemins de fer, soupçonné unanimement d’avoir été l’homme qui informa le Ministre de l’Intérieur du lancement de l’ordre de grève et de la clef des adresses. Pourtant, personne ne put absolument prouver que Lagailse fut le traître qui vendit ses frères. Guérard, lui-même, alors réputé révolutionnaire, ne prononça jamais son nom ; pourtant...

Enfin, l’histoire du syndicalisme de la fin du siècle dernier et du commencement de celui-ci nous dira peut-être la vérité là-dessus.

Copigneaux succéda à Lagailse, dont il était l’adjoint, comme secrétaire de la Confédération.

De celui-là, employé de la Ville, on n’entend plus parler. Mais on sait quels

gages de modération, de sagesse, il donna à ses patrons et quelles saletés il déversa sur les révolutionnaires de la Bourse du Travail. Il fut comme la préface de l'œuvre de Lajarrige. Mais Pelloutier était mort au moment où ce personnage commença à prendre l'importance néfaste qui lui valut de monter en grade dans la hiérarchie des employés de M. de Selves. N'en parlons plus.

*

LA VERRERIE OUVRIÈRE

C'est lors de la fondation de la Verrerie ouvrière que j'ai commencé à fréquenter Pelloutier. Comme représentant d'une petite coopérative du quartier où j'habite, je fis partie du comité d'initiative et ensuite du comité d'action de la Verrerie ouvrière d'Albi.

Que de souvenirs plutôt douloureux il y aurait à rappeler sur elle et sur son comité d'action !

Ayant lu plusieurs articles de Pelloutier, je lui vouai de suite une sympathie réelle, qui devint une amitié solide quand j'eus le bonheur de le mieux connaître et de l'apprécier.

Un soir, j'arrivai assez tard, vers les 10 heures, au comité d'action. Dès l'entrée, j'eus l'impression que la discussion était chaude.

— Enfin, demandait Pelloutier au citoyen Hamelin, vous avez bien écrit à Albi : « *Surveillez nos anarchistes, nous surveillons les nôtres* ».

— Oui, répondit cyniquement ce politicien...

— Eh bien, m'écriai-je à la face de mon confrère Hamelin, que je ne connaissais que depuis ma participation à la même œuvre, dans ce cas, vous êtes un mouchard !

Alors, jouant l'indignation, suppliant qu'on le retienne — pour qu'il ne me tue pas sans doute — il s'avança vers moi tout rouge : Ah ! répète-le ? répète-le ?

Et je répétais : « *Si mouchard te vexe, tu as fait œuvre de policier !...* »



Là-dessus, mêlée générale. Mon confrère Hamelin, qui voulait me frapper, n'y réussit pas et, peut-être par moi, peut-être par d'autres, il fut bousculé et s'en fut s'asseoir sur les genoux de notre confrère Mangeot.

Pendant ce temps, je reçus un sérieux coup de poing d'un ami d'Hamelin, un costaud, qui tint pendant un temps assez court sa place dans le Parti et dans la Coopération, d'où il s'est retiré après fortune faite, dit-on.

Ce vaillant qui, pendant qu'on me séparait d'Hamelin, avait appliqué sans danger un môle coup de poing sur ma pauvre face de militant chétif mais hargneux, s'appelait le citoyen Raymond.

Physiquement, c'est tout ce que j'ai souffert pour mon ami Pelloutier. Au moral, j'eus souvent l'atroce tourment de le voir d'abord manquant de tout, rue des Deux-Ponts, et plus tard couché, presque mourant, sous les arbres des Bruyères-de-Sèvres. Il y était soigné par le dévouement admirable de sa compagne, secondé dans ses travaux par son frère Maurice, entouré de l'affection impuissante d'amis qui, comme moi, ne pouvaient rien ou qui, comme Georges Sorel, ne pouvaient qu'intercéder auprès de leurs amis plus puissants.

C'est Georges Sorel, en effet, qui essaya de tirer Pelloutier du gros embarras où l'avait mis la déconfiture du *Journal du Peuple*, où, tous les

collaborateurs ne furent pas régulièrement Payés... et pour cause : la chute de ce journal était proche !... Mais le boulanger présentait et représentait sa note... Et ce n'était pas les appointements de son frère, employé à l'Hôtel-de-Ville, ayant des charges de famille, qui pouvaient y suffire.

Il faut avoir vu et connu la situation — fièrement cachée — de Pelloutier, dans les dernières années de sa vie, il faut l'avoir vu travailler à la traduction de rapports techniques en anglais, tout en se soignant ; il faut l'avoir vu rédiger, composer, corriger et expédier à l'imprimerie son *Ouvrier des Deux-Mondes*, pour savoir quel courage stoïque était celui de ce militant, qui n'aurait eu qu'un mot à dire, une démarche à faire, pour obtenir aisance et tranquillité.

Mais si Pelloutier avait jadis fréquenté la sinistre crapule de Saint-Nazaire, il en était vraiment le contre-pied ; incapable de la moindre bassesse, incapable de s'approprier le travail et le mérite des autres, incapable de déguiser ses haines et de démentir ses convictions.

Bien méchante également fut l'accusation, bien coupable le soupçon porté contre Pelloutier au congrès de Paris, en 1900, pour lui le dernier des congrès, celui auquel il voulait absolument assister. Ah ! ceux qui se rappellent Pelloutier à la tribune de la salle Bondy, se défendant contre les insinuations venues de

différents côtés et dont ceux qui les portèrent à la discussion ne furent pas les plus coupables, doivent réfléchir sur la valeur des calomnies lancées aujourd'hui encore contre d'autres militants !

Il faut l'avoir vu, ce moribond au front large, aux yeux humides sous les verres du binocle, brillant de fièvre, arrêté à chaque pas par l'essoufflement, à chaque mot par la toux, ne pouvant dire à voix basse plus de quatre paroles sans absorber le morceau de glace que je lui préparais pour retarder l'hémorragie redoutée.

Les militants qui assistaient à ce congrès de 1900 savent dans quel silence d'anxiété, de pitié, de curiosité et d'admiration nous écoutions ce pauvre ami, se défendant une dernière fois contre des adversaires qui ne lui pardonnaient pas de rester le même et d'en mourir.

Laissons le compte rendu de ce congrès des Bourses de 1900 (pp. 87 à 91) nous donner une juste idée de cette discussion. On verra ainsi quel homme était Pelloutier et comment, vivant de la vie ouvrière, il avait au moins le droit de croire qu'on ne devait pas suspecter sa vie, mettre en doute sa conviction, soupçonner sa sincérité.

« *LYON. — Je désirerais dire quelques mots concernant la situation du secrétaire fédéral, qu'il vaudrait mieux éclaircir tout de suite. Les deux questions sont liées. Si*

nous sommes réunis aujourd'hui, c'est pour avoir des renseignements précis. On nous a dit, à Lyon, que le secrétaire fédéral appartenait à l'Office du Travail, qu'il avait 1 800 francs, et on m'a donné mandat de dire que les deux situations étaient incompatibles, qu'il fallait que le secrétaire de la Fédération des Bourses possède ses coudées absolument franches et qu'il ne pouvait appartenir à aucune administration, à part le travail qu'il pourrait faire ailleurs, de comptabilité et toute autre chose. Lyon prétend que les situations ne peuvent pas aller ensemble.

Fédération des Bourses du Travail de France et des Colonies
Bourse du Travail, 3, rue du Château-d'Eau, Paris

VIII^e CONGRÈS NATIONAL

DES

Bourses du Travail de France

et des colonies

Paris, 5-8 Septembre 1900



PARIS

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE JEAN ALLEMANE
51, rue Saint-Sauveur, 51
COMMANDITE D'OUVRIERS SYNDIQUÉS

1900

Nous ne sommes pas très bien renseignés sur le travail du secrétaire fédéral, et voici ce que j'ai dit quand la question a été posée. Le secrétaire fédéral touche 100 francs par mois du Comité fédéral, qui ne peuvent pas le faire vivre, et alors le secrétaire de la Fédération des Bourses pourra-t-il vivre en s'arrangeant d'un autre côté ? On m'a répondu : si le secrétaire fédéral n'est pas assez payé, qu'il trouve une situation de 1 800 francs ailleurs et on pourra trouver pour le Comité fédéral un autre camarade à Paris, qui pourra, par demi-journée et pour 1 200 francs, faire le travail du secrétaire fédéral (Protestations.)

On a dit à Lyon qu'on voulait savoir ce qui se passait, car on est très grincheux sur ces questions. Je ne parle pas contre le secrétaire fédéral, c'est une question de principe purement et simplement au point de vue fédéral ; il s'agirait d'un autre que lui, la question serait la même.

Je vous prierai de nous donner les renseignements que nous n'avons pas et que nous devons nous donner réciproquement. Nous ne discutons pas de parti pris ; j'estime qu'entre militants nous n'avons pas à faire de discours, mais nous avons à nous dire franchement ce que nous savons. Lorsque nous avons créé des Syndicats au point de vue politique, faisant de l'action contre le gouvernement, contre les capitalistes, nous nous sommes méfiés justement de ceux qui sont entrés dans nos rangs...

(je laisse la situation du secrétaire fédéral de côté) pour faire des rapports à différents gouvernements. A Lyon, nous avons un procès sur le dos de 84 syndicats, assignés par un employé de la Bourse que nous avons chassé il y a trois ans.

En somme, on a jeté un peu la suspicion à Lyon sur le secrétaire fédéral, je me suis élevé contre cette tendance, connaissant les opinions philosophiques du secrétaire fédéral. Personnellement, j'ai confiance en lui, mais malgré cela on m'a dit : "Nous te donnons pour mission d'avoir des renseignements et d'indiquer notre manière de voir." A Lyon, nous sommes payés pour être méfiants, il n'y a pas un endroit où les syndicats soient tant traqués par la police et où on ait eu tant de reproches à faire même à des militants. Le Comité exécutif de Lyon m'a dit jeudi dernier : "Dis au secrétaire fédéral qu'il faut qu'il choisisse entre les deux situations, car autrement, à Lyon, cela pourrait diviser les syndicats. Il faut qu'il trouve un moyen de rester à la Fédération des Bourses — vous voyez qu'on n'est pas contre lui — et s'il trouve un autre travail à côté pour parfaire son salaire, qu'il le prenne, mais qu'il ne reste pas à l'Office du Travail qui paraît être un service trop gouvernemental."

Maintenant, le secrétaire fédéral nous fournira les renseignements dont nous avons besoin... Je dois dire que malheu-

reusement ce sont même des collègues de Paris qui ont montré le plus d'acrimonie contre le secrétaire fédéral que je défendais.

Lorsqu'on a un camarade qui, au point de vue politique n'est pas de votre opinion, il ne s'agit pas de déblatérer contre lui, c'est ce qu'entre militants nous devrions éviter. Nous devons nous soutenir entre nous et ne pas dire du mal les uns des autres, surtout quand nous nous connaissons et que nous appartenons à la même localité ! (Applaudissements.)

Je considère, ainsi que tous les camarades de Lyon, qu'à quelque école politique que nous appartenions, lorsque nous sommes dans le domaine économique, nous luttons tous pour l'affranchissement humain et nous devons rester unis. Mais Lyon, sur la question que j'ai indiquée, se montre très strict et désire des explications sur la situation du camarade Pelloutier. NÎME — Il faudrait envisager cette question avec le plus d'indépendance possible... Lyon nous a dit quelque chose qui nous fait un peu deviner d'où peut provenir sa proposition, quand il a dit : ce sont des camarades de Paris qui justement étaient à Lyon, qui nous ont mis-au courant de ce qui se passait. Rien que cela doit nous faire à peu près comprendre ce dont il s'agit.

Ensuite, on reproche au camarade Pelloutier d'avoir accepté une autre fonction, mais le Comité fédéral des Bourses du

Travail n'avait qu'à assurer à son secrétaire de quoi vivre et alors il aurait eu le droit de lui reprocher d'avoir pris une telle place. (Applaudissements, bruit.)

LE SECRÉTAIRE FÉDÉRAL — En prenant la parole, je déclare tout de suite que je n'entends pas me placer sur le terrain de l'indulgence, comme vient de le faire le camarade de Nîmes. Je donnerai la preuve qu'à aucun point de vue, ni par le genre de travail auquel je suis astreint à l'Office du Travail, ni par mon indépendance, qui est assez connue, je n'ai manqué à aucun de mes devoirs de révolutionnaire, en acceptant cette situation.

Je commence par expliquer ce que c'est que l'Office du Travail, car on paraît l'ignorer totalement ; j'avoue que moi-même avant d'y être, je ne savais pas trop ce que c'était ; aujourd'hui, je le sais mieux, et je vais vous l'expliquer.

A l'Office du Travail on n'est pas employé du Ministère du Commerce, on est enquêteur temporaire, c'est-à-dire que vous êtes chargé d'une mission et que votre nomination par le Ministre doit être renouvelée tous les trois mois, de sorte que tous les trois mois l'on peut dire au Directeur de l'Office du Travail : Vous vous passerez des services de monsieur un tel, et il est évident que le jour où le ministère actuel sera changé, le ministre suivant réalisera la crainte que j'indique.

Quel est le but de l'Office du Travail ? C'est d'abord d'éditer un Bulletin de l'Of-

fice... Il est tendancieux, nous sommes d'accord, et n'a pas pour but d'être utile aux organisations ouvrières, bien qu'il ait cette prétention, mais, en définitive, aucune appréciation politique, aucune théorie n'y est émise, il n'y a que des chiffres et des renseignements statistiques ; c'est un travail que nous pourrions faire, nous, tout aussi bien que l'Office du Travail, que nous aurions dû même faire depuis longtemps.

En second lieu, l'Office du Travail a pour mission de publier chaque année un volume intitulé Statistique des grèves et des recours à l'arbitrage pendant l'année ; cette statistique des grèves, ce sont les chiffres qui concernent les grèves, à savoir le nombre d'ouvriers grévistes, etc., plus les procès-verbaux des comités d'arbitrage qui ont eu lieu devant le juge de paix, à la demande soit des ouvriers, soit des patrons.

Enfin, le troisième but de l'Office du Travail, c'est de publier des monographies d'associations ouvrières, et toutes les Bourses du Travail, je crois, sont en possession du premier volume qui a paru l'année dernière, intitulé : Les Associations ouvrières, dans lequel figurent la monographie des Travailleurs du Livre et quelques autres. Cet ouvrage doit être continué et c'est surtout à lui que je suis occupé ainsi qu'à la statistique des grèves.

En tout cas, vous constatez tout de suite que le genre de travail que je suis chargé

de faire ne peut soulever aucune défiance de la part des organisations ouvrière, c'est le même exactement que celui que j'ai fait pour moi pendant quelques années, et que je viens de publier sous le titre : La Vie ouvrière, pas autre chose, c'est du document pur.

Maintenant, je suis entré à l'Office du Travail dans des circonstances bien malheureuses pour moi ; l'année dernière, j'étais atteint d'une hémorragie. J'étais couché et presque mourant. C'est alors qu'un ami commun, Georges Sorel, le publiciste bien connu, alla trouver Jaurès et lui dit : Ne pourriez-vous pas trouver une situation à Pelloutier ?... Le Journal du Peuple venait de tomber, j'étais sans situation, très gravement malade ; il fallait me tirer d'embarras. Jaurès alla trouver Millerand et on me donna cette place d'enquêteur, place nouvelle, car à l'Office du Travail, légalement, il ne peut, y avoir que deux enquêteurs permanents, les autres ne sont que temporaires.

Je le répète, vous voyez que la situation que j'occupe dans cet Office du Travail ne peut soulever aucune suspicion.

J'ajoute que je ne croyais pas que mes opinions, qui sont connues, et les services que j'ai rendus et que je suis prêt à rendre, puissent permettre le moindre soupçon, sauf à ceux qui, depuis des années, m'ont toujours combattu, parce que j'ai, autant que possible, cherché à maintenir toujours la Fédération sur le terrain économique.

Je croyais qu'après avoir donné les preuves que j'ai données, on ne soulèverait pas de questions contre moi... Remarquez qu'il y a, au Comité fédéral, des camarades appartenant à toutes les écoles, allemanistes, blanquistes... Je me trompe : il n'y a plus de guesdistes, et c'est peut-être à eux que faisait allusion tout à l'heure le camarade de Lyon...

LYON. — Non, ce ne sont pas eux.

LE SECRÉTAIRE FÉDÉRAL. — Eh bien ! les blanquistes n'ont jamais fait la moindre observation, cependant, ils ne sont pas suspects de ministérialisme. Ils auraient été les premiers, s'ils avaient cru que cette situation fût dangereuse, à me prier de me retirer, comme secrétaire de la Fédération ; ils ne l'ont pas fait. Depuis que je suis à cet Office, j'ai fourni la preuve que je suis resté, non pas antiministériel, car je suis anarchiste, mais antigouvernemental, comme je l'ai toujours été ; le rapport et l'ordre du jour contre le projet de loi Waldeck-Rousseau sur les syndicats professionnels, c'est moi qui en suis l'auteur ; de même pour la résolution adoptée contre le projet Guieysse sur les retraites ouvrières. Je combattrai encore demain toutes propositions émanées du gouvernement qui me paraîtront entraîner les travailleurs sur la voie du parlementarisme.

Je demande donc au congrès de me continuer sa confiance, non pas seulement

d'une façon vague, mais en disant que le passé que j'ai garanti l'avenir et que jusqu'à ce que j'aie failli — car tout homme peut faillir — la Fédération me maintient sa confiance. (Applaudissements.)

LYON. — Ce que je retiens, c'est que vous n'êtes pas permanent...

LE SECRÉTAIRE FÉDÉRAL. — Les enquêteurs de l'Office n'ont même pas de bureau.

LYON. — Les renseignements que nous avions étaient faux.

LE SECRÉTAIRE FÉDÉRAL. — J'ajoute quelque-mots. C'est que ma nomination a paru pendant que j'étais encore malade. Je ne l'ai connue que trois semaines après qu'elle était signée. J'ai seulement vu une fois le citoyen Millerand pour le remercier. Mais je répète que nous n'avons pas de bureau au ministère.

PARIS. — Je suis à Paris délégué de la Bourse de Carcassonne ; Carcassonne m'avait demandé d'aller chercher des volumes pour sa bibliothèque au ministère ; j'ai demandé le secrétaire fédéral, on m'a répondu : "Nous ne le connaissons pas, nous ne l'avons jamais vu..." Cela explique sa situation.

LYON. — Devant les explications du secrétaire fédéral, je retire ma déclaration.

LE PRÉSIDENT. — La discussion est close, dans ces conditions.

LE MANS. — Il me semble que le secrétaire du Comité fédéral se trouve dans la

même situation qu'un secrétaire général de Bourse du Travail, c'est-à-dire que tous ses actes, toutes les opérations qu'il doit assurer auprès des organisations qu'il représente, doivent être contrôlés par tous les délégués des Bourses du Travail qui forment ce Conseil fédéral, comme le Conseil d'administration d'une Bourse du Travail contrôle tous les actes du secrétaire général.

Or, je demande s'il y a des Bourses du Travail qui, par l'intermédiaire de leurs délégués, aient transmis des plaintes concernant les nouvelles fonctions — si on peut appeler cela fonctions — du secrétaire fédéral.

PARIS. — Non.

LE MANS. — *Je regrette donc qu'une discussion ait été soulevée à l'instigation de citoyens qui ne sont peut-être même pas attachés à une Bourse du Travail et qui, dans certains milieux, en province, ont présenté la situation du secrétaire fédéral sous un jour qui n'est pas le vrai. (Applaudissements.)*

CLERMONT. — *Étant données les explications fournies par le secrétaire fédéral sur la question pressante de notre camarade de Lyon, et la déclaration de celui-ci qu'il se trouve satisfait, je demande que le Congrès vote des félicitations au secrétaire et lui maintienne sa confiance. (Approbation.)*

LE PRÉSIDENT. — *J'ai reçu l'ordre du jour suivant :*

“Le Congrès, après avoir entendu les déclarations du secrétaire fédéral, lui maintient sa confiance et déclare que la situation qu'il occupe à l'Office du Travail n'est pas incompatible avec ses fonctions de secrétaire fédéral.”

ALBI. — *Je me rallie à la proposition de Clermont.*

NÎMES. — *En principe, dans nos Congrès, nous ne devons pas nous donner les uns aux autres de l'eau bénite ; je suis contre tout vote de félicitations. A la suite de la question posée par le camarade de Lyon, le secrétaire fédéral nous a fait des déclarations ; nous devons nous déclarer satisfaits ; c'est le plus beau vote de confiance que nous puissions lui adresser. (Approbation.)*

*

PELLOUTIER ÉCRIVAIN

Je ne m'explique pas qu'aucun camarade disposant de loisirs, ayant l'habitude de fouiller dans les bibliothèques, ne soit attaché à rechercher par quel laborieux effort de pensée Pelloutier réussit à se dégager du radicalisme, puis du socialisme politique, pour arriver au socialisme économique, au syndicalisme. Il y a là une belle étude pour ceux de nos camarades intellectuels qui veulent se rendre utiles. Suivre l'évolution de la



Le travail des fillettes 1896 (Dessin Jules Grandjouan)

pensée de Pelloulier et montrer la part qu'il prit à l'action ouvrière, serait montrer un côté important du mouvement des idées dans les dix dernières années du siècle passé.

Ce n'est pas cette étude que je veux aborder ici. Je n'ai pas le temps de fouiller dans les journaux de l'époque et de rechercher tous les articles écrits par notre ami. Je suis donc obligé de m'en tenir à ses deux livres et aux brochures que j'ai eu le bonheur de conserver.

Le premier livre de Fernand Pelloutier, le seul qu'il eut vraiment la joie de voir imprimer, fut la *Vie ouvrière en France*, écrit en collaboration avec son frère Maurice. Il contient une masse de documents

sur la situation des ouvriers français de l'époque salaires, conditions d'existence, longueur de la journée de travail, exploitation des femmes et des enfants. Œuvre non pas de, statistique pure, mais encore d'explication, de recherche des causes. Les deux frères y travaillaient depuis 1893. Le livre parut en 1900 : cependant, on peut trouver dans la collection de *l'Ouvrier des Deux Mondes* (1^{er} février 1807-juillet 1899) une première rédaction des principaux chapitres du livre.

Il y a plus de dix ans que le travail a été publié ; s'il avait vécu, Pelloutier n'aurait pas manqué de tenir ces renseignements à jour. Mais tel quel, l'ouvrage est précieux. En dix ans, la condition des

ouvriers n'a pas tellement changé et c'est avec profit que l'on relira aujourd'hui ce que notre ami écrivait sur la mortalité professionnelle, sur le renchérissement de l'alimentation, des loyers, sur la réduction des heures de travail.

Quant à l'*Histoire des Bourses du Travail*, parue après sa mort, elle est encore de beaucoup la meilleure histoire des efforts de la classe ouvrière depuis la Commune pour se donner une organisation autonome, pour se forger des armes et des organisations capables d'opposer à la concentration des forces patronales la concentration des travailleurs.

Un autre ouvrage de Pelloutier reste à publier, c'est le recueil des études importante qu'il écrivit de droite et de gauche dans des revues, dans des journaux.

D'après les projets de son frère Maurice, ce nouveau livre posthume aurait compris notamment des chapitres sur les lois ouvrières, sur la guerre, l'union libre, l'art, la grève générale, etc. On voit que c'aurait été de véritables « mélanges d'histoire et de critique sociale », titre sous lequel ce livre devait paraître.

Il n'est pas encore paru. Paraîtra-t-il bientôt ? Nous le souhaitons vivement.

Je me souviens aussi que Pelloutier m'avait dit posséder sur certains hommes politiques, dont il pressentait l'évolution, des dossiers particuliers qui ne seraient point sans actualité, j'en suis sûr. Briand avait-il le sien ? Je ne sais. En tout cas,

Pelloutier, sur la fin de ses jours, avait senti le gaillard.

En 1894, avec H. Girard, il publiait une brochure : *Qu'est-ce que la grève générale ?* En 1895, il donnait aux *Temps Nouveaux* une remarquable série d'articles. En juin 1895, il produisait, au congrès de Nîmes de la Fédération des Bourses, deux rapports, dont l'un, tout en affirmant les théories libertaires, professe que le succès de la Révolution nécessite temporairement la concentration des forces ouvrières.

En 1896, l'*Art social* publie de lui deux brochures : *l'Art et la Révolte* et *l'Organisation corporative et l'Anarchie*.

C'est en 1897, enfin, qu'il fonde l'*Ouvrier des Deux Mondes*, revue mensuelle d'économie sociale, qui devait devenir, après le congrès de Toulouse (septembre 1897), l'organe de la Fédération des Bourses, et disparaître en juillet 1899, malgré ses efforts tenaces. L'*Ouvrier des Deux Mondes* est, sans contredit, le père de notre *Vie Ouvrière* et si nous avons connu moins de difficultés, cela tient, sans aucun doute à ce que Pelloutier avait indiqué, voilà, dix ans, ce que devait être une revue pour les militants ouvriers et à ce que, aussi, le mouvement syndicaliste, dont Pelloutier n'a connu que les peines du défrichement, a fait du chemin depuis. Monatte ne me contredira pas, lui qui a choisi cette phrase de la *Lettre aux anarchistes* de Pelloutier comme devise de la

Vie Ouvrière : « Nous voulons poursuivre plus activement, plus méthodiquement et plus obstinément que jamais l'œuvre d'administration morale, administrative et technique nécessaire pour rendre viable une société d'hommes libres. »

*

Pelloutier était d'une souche bourgeoise, il était un intellectuel. Mais de quelle espèce rare d'intellectuels ! Sa pensée, son amour de la justice, l'avaient conduit dans les rangs du peuple ; il en a vécu toute la vie douloureuse : il s'est fait naturaliser prolétaire ; il est devenu ouvrier, prenant le compositeur pour composer l'*Ouvrier des Deux Mondes*. S'il se mêla aux travailleurs, ce ne fut ni pour les conduire, ni pour les diriger, mais pour lutter avec eux à l'émancipation commune.

Cependant, sans prétention, Pelloutier fit profiter les autres de son savoir. S'il avait goût d'écrire, s'il avait coquetterie de forme, élégance de style, ce ne fut jamais pour dire des insignifiances ou parler de choses inutiles. Toujours sa plume fut servante fidèle de sa pensée, comme celle-ci l'était de ses idées et de ses convictions.

Rien des idées essentielles de Pelloutier n'est à rejeter aujourd'hui. Au contraire, on les comprend de mieux en mieux et, dans certaines grandes fédérations à tactique révolutionnaire, comme celles du

Bâtiment et des Métaux, on tend de plus en plus à les mettre en pratique.

Il n'y a, pour s'en convaincre, qu'à lire les magnifiques *Annuaire du Bâtiment* (celui de 1910 et celui de 1911). Il n'y a qu'à suivre le travail colossal de documentation du camarade Merrheim sur les manœuvres patronales, sur les bénéfices de nos maîtres. Tout ce qu'on peut regretter, c'est que Pelloutier ne soit plus là pour poursuivre et amplifier un tel travail.

Pelloutier est resté la bête noire des guesdistes ; qui ne lui pardonnent pas d'avoir travaillé avec succès à rendre l'organisation syndicale indépendante des partis politiques et d'avoir montré aux anarchistes qu'ils pouvaient garder leurs aspirations et participer à l'œuvre des syndicats :

« Nous voulons que toute la fonction sociale se réduise à la satisfaction de nos besoins ; l'union corporative le veut aussi, c'est son but, et, de plus, elle s'affranchit de la croyance en la nécessité des gouvernements ; nous voulons l'entente libre des hommes ; l'union corporative (elle le discerne mieux chaque jour) ne peut être qu'à condition de bannir de son sein toute autorité et toute contrainte ; nous voulons que l'émancipation du peuple soit l'œuvre du peuple lui-même ; l'union corporative le veut encore ; de plus en plus, on y sent la nécessité, on y éprouve le besoin de gérer soi-même ses intérêts ; le goût de l'indépendance et l'appétit de la révolte y germent ; on y rêve des ateliers

libres, où l'autorité aurait fait place au sentiment personnel du devoir ; on y émet, sur le rôle des travailleurs dans une société harmonique, des indications d'une largeur d'esprit étonnante et fournies par les travailleurs mêmes. Bref, les ouvriers, après s'être crus si longtemps condamnés au rôle d'outil, veulent devenir des intelligences pour être en même temps les inventeurs et les créateurs de leurs œuvres.

Qu'ils élargissent donc le champ d'étude ouvert ainsi devant eux. Que, comprenant qu'ils ont entre leurs mains toute la vie sociale, ils s'habituent à ne puiser qu'en eux l'obligation du devoir, à détester et briser toute autorité étrangère. C'est leur rôle, c'est aussi le but de l'anarchie ! »

Détester et briser toute autorité étrangère, ne vouloir ni être commandé ni commander, avoir souci de sa dignité personnelle et faire peu de cas des flagorneurs intéressés du peuple et des conseillers ignorants, prétentieux et néfastes de la classe ouvrière, c'est à quoi nous nous appliquons. Si l'ouvrier, quelque jour, est dupe de quelqu'un, c'est qu'il ne nous aura pas entendu ou ne nous aura pas compris et qu'il sera encore tombé sous l'influence de gens qui ne sont moralement ni matériellement de sa classe.

Assez longtemps, le peuple fut l'instrument des révolutions politiques oui servirent à d'autres qu'à lui-même. S'il

veut ne plus l'être, qu'il lise et qu'il connaisse l'œuvre de Pelloutier, ce travailleur acharné, ce militant désintéressé. Il y puisera du réconfort et de la foi dans les destinées de la classe ouvrière.

Certes, les gens que gêne une propagande comme celle de Fernand Pelloutier parmi les masses ouvrières penseront que ce précurseur est un de ces morts qu'il faut qu'on tue. Mais nous n'aurons pas de peine à le faire vivre en imitant sa vie, en continuant son œuvre. N'est-ce pas le plus bel hommage que nous puissions rendre à sa mémoire ? N'est-ce pas le plus ému souvenir d'admiration que nous puissions donner à son oeuvre ?

Georges YVETOT



Georges Yvetot (Dessin: A Delannoy)

La Revue anarchiste, 1924 - n°30

Fernand Pelloutier

« La magnifique étude de Georges Yvetot que nous publions ici a déjà paru dans la Vie Ouvrière... oui dans la VO, du temps où, loin d'être l'organe d'un parti politique, elle défendait, au contraire, courageusement l'anarchisme syndicaliste. Mais cela se passait en mai 1911... »

C'est ainsi que la *Revue Anarchiste* présentait, dans son numéro 30 de décembre 1924, ce texte de Georges Yvetot, qui succéda à Pelloutier au secrétariat des Bourses du Travail.

PARTAGE NOIR - 2020